

GUIDE DES BONNES PRATIQUES



GARD

CONSEILS CITOYENS

Les conseils citoyens du Gard « ont du talent »



Au printemps 2018, l'initiative « Mon conseil citoyen a du talent » est lancée sur le site des conseils citoyens www.conseilscitoyens.fr, tous les conseils citoyens inscrits sur cette plateforme nationale étaient invités à transmettre des fiches d'actions qu'ils avaient impulsées. L'idée était de favoriser le partage de bonnes pratiques et de valoriser la capacité d'action de cette jeune instance participative.

Cette restitution des initiatives citoyennes est scindée en quatre grandes thématiques : • Récueillir la parole des habitants • Améliorer le cadre de vie • Organiser la rencontre et les solidarités • Agir sur les problèmes du quartier.

Peu de conseils citoyens gardois se sont prêtés à l'exercice. Pourtant, à l'occasion des 2^{ème} rencontres départementales des conseils citoyens du Gard, organisées le 9 octobre 2018 à l'initiative de la Préfecture du Gard et de la DDCS, et dont Villes et Territoires était chargé de l'animation, nous avons une fois de plus constaté la richesse des initiatives menées par les conseils citoyens et leur fort dynamisme. Nous avons donc décidé de poursuivre la valorisation des initiatives locales, en réalisant ce guide des bonnes pratiques des conseils citoyens du Gard. Ce guide est réalisé avec le soutien financier de la DDCS du Gard.



Quoi d'intéressant au programme ?



Page 4 à 10 Les Conseils citoyens **communiquent** pour mieux se faire connaître.



Page 11 à 14 Les Conseils citoyens **écoutent** et **recueillent la parole des habitants**.



Page 15 à 18 Les conseils citoyens développent, font valoir leur **expertise d'usage** et réalisent des **diagnostics**.



Page 19 à 29 Les conseils citoyens montent des **actions pour créer du lien** avec les habitants.



Page 30 à 33 Les conseils citoyens et la **collectivité coopèrent**.

COMMUNIQUER



MIEUX SE FAIRE CONNAÎTRE



PRÉSENCE SUR UN RESEAU SOCIAL TYPE FACEBOOK ALÈS, ANDUZE, BAGNOLS-SUR-CEZE, PONT-SAINT- ESPRIT, SAINT-GILLES, USEZ, VAUVERT

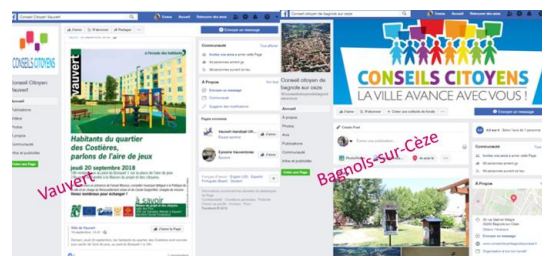
Pourquoi ?

Parce qu'il est un réseau social utilisé par de nombreux habitants, simple d'utilisation. Il permet une communication directe et régulière. Il est un vecteur de communication des actions des conseils citoyens, et un relais d'information.

Une fois créée le conseil citoyen peut même s'en servir pour développer son réseau en créant du lien avec les autres conseils citoyens possédant une page Facebook.

La clé de la réussite

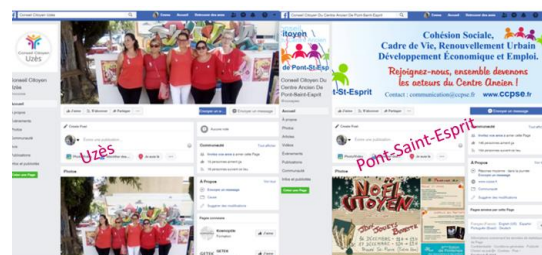
Pour qu'elle soit suivie, une page doit être régulièrement alimentée par des « posts » courts et le plus souvent illustrés d'un visuel. Les conseils citoyens qui ont créé leur page Facebook, s'entendent pour dire que s'il veut être identifié par les habitants, un conseil citoyen doit être le vecteur d'une information élargie : ses actions mais aussi l'actualité du quartier, les projets en cours de la collectivité locale, etc.



Qu'est-ce qu'on y met ?

Les conseils citoyens y annoncent leurs actions, les événements qu'ils organisent. Ils informent aussi les habitants des dates et lieux où ils sont présents (marché, fêtes des associations, etc.).

La page sert également à transmettre des informations plus générales : événements à venir Dans le quartier, la fonction d'un conseil citoyen, les actions citoyennes qui sont initiées par les associations locales, etc.



POUR CONSULTER LES PAGES **CLIQUEZ SUR LA VILLE** CORRESPONDANTE

ALÈS

ANDUZE

BAGNOLS-SUR-CÈZE

PONT-SAINT-ESPRIT

UZÈS

VAUVERT



CRÉATION D'UN JOURNAL : « L'Écho de nos quartiers »

ALES, ANDUZE

Pourquoi ?

Parce que les 6 conseils citoyens d'Alès et Anduze voulaient mieux se faire connaître des habitants. Le format journal a été retenu car il pouvait tout aussi bien s'adresser aux jeunes qu'aux plus âgés qui n'utilisent pas internet.

Avec quels moyens ?

- Obtention d'une subvention par le biais du Fond de Participation des Habitants (FPH), Alès Agglomération et du CGET
- Accompagnement à la rédaction par une professionnelle de la rédaction

Comment s'y prend-on ?

Des représentants de chacun des 6 conseils citoyens se sont régulièrement réunis pour réfléchir à la structuration du journal.

La répartition des tâches s'est faite en fonction des compétences et des affinités de chacun (rédaction, illustration, interviews, etc.).

Les conseils citoyens ont collectivement décidé que ce journal aurait plusieurs fonctions : ●expliquer ce qu'est un conseil citoyen, ●communiquer sur les actions des conseils citoyens, ●transmettre de l'information liée aux quartiers, ●transmettre des informations utiles.

Pour quels résultats ?

Plus belle la vie...

Le journal que vous tenez entre les mains a été imaginé et réalisé par les habitants des quartiers Cévennes, Prés-Saint-Jean, Tamaris, Alès rive droite (Rochebelle, Cauvel, La Royale), Alès centre-ville et Anduze centre-ville, dans le cadre d'un atelier animé par une journaliste professionnelle. Ce premier numéro met en lumière les Conseils citoyens, ces collectifs qui font circuler les mots et mettent de l'huile dans les rouages pour que la vie soit plus belle dans les quartiers. Pour que tous ceux qui veulent agir puissent être entendus. Ces Conseils citoyens sont et seront ce que vous en ferez. Rejoignez-nous !

AU FIL DES PAGES

- Grand Angle 2
- Qu'est-ce qu'un Conseil citoyen? 2
- Dossier 3
- Six Conseils, six réussites 3
- Paroles 6
- Habitants et partenaires 6
- Pratique 7
- Le Fonds de participation des habitants 7
- En coulisses 8
- Le numéro vert d'Alès 8

Dossier : les premières réussites, qui revient sur des actions menées par les conseils citoyens

Paroles, rubrique qui donne la parole aux conseillers citoyens et aux élus sur l'avenir des conseils citoyens, et permet aussi à certains partenaires des contrats de ville de se présenter.

Pratique qui présente des outils au service de la participation.

En coulisse, est une rubrique qui permet de transmettre des informations utiles aux habitants.

Le journal a été publié et distribué à 2500 exemplaires. Il a rencontré un vif succès auprès des habitants !



Accédez à la **1^{ÈRE} ÉDITION** du journal **L'Écho de nos quartiers**: [cliquez ici](#)

Accédez à la **PRÉSENTATION VIDÉO** de cette initiative : [cliquez ici](#)



IMPLICATION DANS UNE RADIO LOCALE

VAUVERT

Pourquoi ?

« Paroles d'habitants » est une émission développée par le centre-social de Vauvert, qui donne la parole aux habitants des quartiers prioritaires.

Le conseil citoyen peut développer ses propres outils ou actions, mais il peut aussi s'appuyer et s'investir dans les initiatives locales. Cela lui permet de créer du lien avec le tissu associatif local, et de se faire connaître par le biais de cette dynamique collaborative.

Avec quels moyens ?

Plusieurs membres du conseil citoyens sont par ailleurs investis dans l'animation de cette radio locale. L'idée a donc été de mettre cette activité à profit du conseil citoyen : participation à certaines émissions, transmissions d'informations, pour le conseil citoyen c'est aussi l'occasion de faire connaissance et de communiquer avec les habitants du quartier.

Comment s'y prend-on ?

Deux à trois rencontres sont nécessaires pour préparer les émissions. La première séance sert à déterminer le contenu de chaque rubrique : quels invités ? Quels événements ? Elle sert aussi à répartir les rôles : qui fait quoi ? Qui contacte les invités, qui réalise les interviews ?

Deux rencontres sont ensuite nécessaires pour faire le point sur l'avancée de chaque rubrique.

Les trois émissions se sont déroulées dans des lieux différents grâce au studio mobile que possède le centre-social. Le rythme a été d'une émission tous les deux mois.



Pour réécouter les émissions : [cliquez ici](#)

Pour quels résultats ?

Quatre émissions ont pu être réalisées auxquelles des membres du conseil citoyen ont contribué :

- Les déchets et encombrants dans les quartiers d'habitat sociaux
- La rénovation du quartier
- Le chômage des jeunes quelle solutions ?
- Point sur le renouvellement urbain (émission réalisée dans les locaux de la maison du projet récemment mise en place).

La radio locale , un outil efficace ?

Cet outil permet : d'informer, de se faire connaître, de sensibiliser, de donner la parole aux habitants, de prendre la parole pour les conseils citoyens.

Pour les membres du conseil citoyen qui y ont participé, après les enregistrements, les discussions se sont poursuivies avec les invités (habitants, élus, acteurs locaux). Des rendez-vous ont été programmés après les émissions (avec la communauté de communes pour évoquer le problème des déchets par exemple).

Ce qu'en ont pensé les habitants du quartier qui y ont participé :

- La radio est un outil créatif et attractif.
- La radio participe à la collecte de la mémoire du quartier.

CRÉATION D'UNE IDENTITÉ VISUELLE SAINT-GILLES

Pourquoi ?

Une identité visuelle permet aux habitants d'intégrer l'existence du collectif conseil citoyen grâce à un visuel qui sert ici de repère.

Avec quels moyens ?

L'impression de la banderole a été réalisée par le service imprimerie de la Mairie.

La Mairie a également imprimé les flyers et affiches.

Le conseil citoyen a fait imprimer par une entreprise privée des badges et des impressions de roll up sont en cours.

Comment s'y prend-on ?

Chaque membre d'un conseil citoyen est avant tout un individu porteur de compétences. La force d'un conseil citoyen est souvent d'être capable de mettre les compétences et les appétences de chacun au service du fonctionnement et de la dynamique collective.

Certains membres du conseil citoyen de Saint-Gilles avaient les connaissances et les compétences pour concevoir l'identité visuelle du nouveau collectif. Les visuels ont donc été créés en interne par des membres du Conseil Citoyen.

Pour quels résultats ?

Une bannière



Une banderole utilisée pour indiquer la présence du conseil citoyen (lors d'événements)



Un logo



CONT@CT

conseilcitoyen.saintgilles@gmail.com



CRÉATION D'UNE IDENTITÉ VISUELLE UZÈS

Pourquoi ?

Une identité visuelle permet aux habitants d'intégrer l'existence du collectif conseil citoyen grâce à un visuel qui sert ici de repère.

Avec quels moyens ?

L'impression des flyers a été prise en charge par la communauté de communes.

Le contenu a été réalisé par les membres du conseil citoyen..

Comment s'y prend-on ?

Chaque membre d'un conseil citoyen est avant tout un individu porteur de compétences. La force d'un conseil citoyen est souvent d'être capable de mettre les compétences et les appétences de chacun au service du fonctionnement et de la dynamique collective.

Les membres à l'aise avec l'infographie et internet ont mis leurs compétences au service de cette création d'une identité visuelle.

Pour quels résultats ?

Un flyer



Un logo



CONT@CT

Page Facebook : Conseil Citoyen Uzès

Relance d'un ancien marché de quartier

ALÈS TAMARIS

Pourquoi ?

Il y a 30 ans que le marché du quartier Tamaris a disparu. A son démarrage le conseil citoyen réfléchissait aux initiatives à mener pour créer du lien avec les habitants tout en favorisant des actions d'animation de la vie sociale de leur quartier. A l'époque les habitants étaient très attachés à ce marché, d'où l'idée de le relancer.

Avec quels moyens ?

Le conseil citoyen ne déploie pas de moyens financiers mais s'appuie en revanche sur le partenariat associatif pour animer ce marché, des commerçants présents. La Ville a soutenu le projet en autorisant la tenue de ce marché, en mettant à disposition le matériel de sécurité tel que des barrières.

Comment s'y prend-on ?

1. Communication auprès des commerçants par le biais du réseau d'interconnaissance.
2. Mobilisation des associations pour faire évoluer la forme de ce marché qui est commercial mais aussi un moment de convivialité autour de la rencontre entre les habitants et le conseil citoyen les associations.
3. communication auprès de la Ville pour obtenir son aval.

Pour quels résultats ?

Voici deux ans que quelques commerçants sont présents pour animer ce marché tous les jeudis.



Crédit photo : conseil citoyen Tamaris

Le conseil citoyen est parvenu à mobiliser des associations locales avec lesquelles il organise tous les 1ers jeudis de chaque mois quelques stands et animations qui s'incluent dans le marché : distribution de livres, échange convivial autour d'un café offert aux habitants, expositions photos, partage de châtaignes grillées ramassées et offertes par le conseil citoyen, etc.



Le conseil citoyen est donc présent une fois par mois sur ce marché et crée ainsi du lien avec les habitants, transformant ce marché en un lieu et une occasion d'échanges, de convivialité pour tous.

ÉCOUTER ET RECUEILLIR



LA PAROLE DES HABITANTS



UNE PERMANENCE EN PIEDS D'IMMEUBLE BAGNOLS-SUR-CÈZE

Pourquoi ?

Il faut du temps pour qu'un conseil citoyen se fasse connaître, donc du temps pour créer un lien de confiance avec les habitants. Le conseil citoyen a décidé d'aller à la rencontre des habitants, sur leur lieu d'habitation, au pied de leur immeuble.

Avec quels moyens ?

Cette action n'a nécessité aucun moyen financier. Cette initiative a demandé un investissement humain puisque les membres du conseil citoyen se sont relayés pour assurer une présence régulière dans les halls d'immeubles du quartier.



Permanences en pieds d'immeubles (début du film « Les conseils citoyens en questions » - Partie 1 : le rôle) : [cliquez ici](#)

Comment s'y prend-on ?

Les conseils citoyens ont assuré une présence régulière au pied des immeubles du quartier. A l'arrivée des résidents, ils se présentent et commencent par expliquer ce qu'est un conseil citoyen et son ou ses rôles. Une conversation s'engage alors entre les membres du conseil citoyen et les habitants qui apprécient que la parole leur soit donnée.

Dans un second temps, le conseil citoyen recueille les besoins, les attentes, les problématiques des habitants.

Pour quels résultats ?

A l'occasion de ces permanences, le conseil citoyen a identifié une problématique liée au délabrement de certains immeubles qui ne répondaient plus aux normes de sécurité. Ils ont alors décidé de poser un diagnostic et d'illustrer les problèmes en les filmant. Ce diagnostic a ensuite été remis au bailleur social.



Témoignage en images, à partir de la 6^{ème} minute du film « Les conseils citoyens en questions » - Partie 3 : avancées et perspectives : [cliquez ici](#)

De nombreux habitants se sont exprimés sur les conséquences de la fermeture du supermarché implanté dans le quartier : il représentait un véritable lieu de vie sociale : les voisins s'y croisaient, s'y retrouvaient pour discuter, pour voir du monde. Sa fermeture a fait naître chez beaucoup un véritable sentiment d'isolement et de solitude.

Suite à ce constat partagé, le conseil citoyen a décidé de lancer une enquête auprès de tous les habitants pour identifier les solutions et les réponses à apporter à cette désertification commerciale.

CONT@CT

conseilcitoyen30@outlook.fr



UN STAND EN PIED D'IMMEUBLE POUR UN CONTACT AVEC LES HABITANTS. VAUVERT

Pourquoi ?

En l'absence d'un lieu connu de permanence, il convenait d'assurer une visibilité du conseil citoyen, de faire connaître ses membres, ses activités ses projets.

Un autre objectif était de recueillir les avis des habitants et de recruter de nouveaux membres autant que possible.

Avec quels moyens ?

La logistique mise à disposition par le centre social RIVES, ainsi que du matériel audiovisuel, ainsi qu'une table de documentation, des boissons et friandises.

Le conseil citoyen s'est servi des **films** produits par le centre de Ressources Villes et Territoires pour présenter les Conseils Citoyens.

Comment s'y prend-on ?

- Affiches dans les halls d'entrée ;
- Appui de la gardienne et accord du bailleur ;
- Distributions de flyers aux d'habitants dans la rue, sur les trottoirs les jours précédents.



Pour quels résultats ?

Cette initiative a fait naître des débats et des échanges entre le conseil citoyen et les habitants, et entre habitants.

Le conseil citoyen y a trouvé une occasion de se présenter, de présenter ses ateliers participatifs, et les projets dont les habitants ne connaissaient pas l'existence.



L'essentiel des échanges concernait les incivilités, les nuisances vécues cet été, la dégradation du cadre de vie du quartier (bruits, tapages nocturnes, stationnements gênants, dépôts sauvages de déchets etc..).

“

La clé de la réussite est la patience, l'amabilité, la qualité d'écoute, l'empathie. Il est essentiel de laisser les habitants s'exprimer, de prendre en compte les contextes particuliers, et favoriser des échanges entre eux. Il faut construire une ambiance conviviale, et rester dans une démarche constructive, puis de rendre compte aux partenaires des remarques et doléances

”



APPEL A IDÉES « BIEN-VIVRE DANS SON LOGEMENT » SAINT-AMBROIX

Pourquoi ?

La ville de Saint-Ambroix comprend beaucoup de bâtiments et logements vacants. Un appel à idées est lancé auprès de tous les habitants pour recueillir des propositions en vue de réhabiliter et rénover un de ces bâtiments anciens, afin d'en faire une maison d'habitation idéale en cœur de ville. Un tel projet de rénovation entend s'inscrire dans la volonté de la commune de réhabilitation du Centre-historique. L'action est impulsée par le Conseil citoyen qui a fait de l'habitat une de ses priorités.

Le conseil citoyen souhaite que la collectivité réalise une rénovation exemplaire. Pour ce faire il décide de lancer un appel à idée auprès des habitants sur la base de l'exemple concret d'une maison qui serait à rénover.

Avec quels moyens ?

Les photographies du logement et les plans architecturaux par un membre du conseil citoyen qui a des compétences professionnelles en la matière.

Le conseil citoyen communique l'appel à idée par la presse, de l'affichage et par le biais des partenaires d'un forum du logement auquel il est associé suite à son initiative.

FORUM
De Cèze Cévennes
Bien vivre dans son
LOGEMENT

**Mercredi
13 juin
9h30
à
17h00**

**Salle
du Tremplin
St AMBROIX**

stands...
Pour un logement décent,
les métiers du bâtiment, conso,
rapports locataires/propriétaires, économie
d'énergie, conseil architecture, performances
énergétiques, adaptation du logement.

Des conférences...
- 10h relations propriétaires / locataires
- 11h du logement décent à l'habitat indigne
- 14h les aides pour la réhabilitation et l'adaptation du
logement
- 15h savoir construire, aménager et habiter son logement

Ateliers pour les enfants...
Conso & développement durable, la Boîte qui Roule et sa
Ludothèque

Maison « Zoé »
Restitution de l'appel à projet de la réhabilitation de la
maison « Zoé » initié par le conseil citoyen de Saint-Ambroix

Comment s'y prend-on ?

- Négociation avec la ville pour trouver la manière dont le conseil citoyen peut s'emparer de la thématique du logement ;
- Réflexion interne au conseil citoyen pour s'entendre sur une action mener ;
- Recherche d'un logement témoin (« Maison Zoé ») ;
- Communication grand public ;
- Analyse des résultats ;
- Réalisation de plans du logement témoin sur la base des idées des habitants qui ont participé à l'enquête ;
- Communication des résultats lors du forum pluri partenarial du logement.

Pour quels résultats ?

Sur la base des retours des habitants des plans du logement dans lequel il fait bien-vivre ont été réalisés.

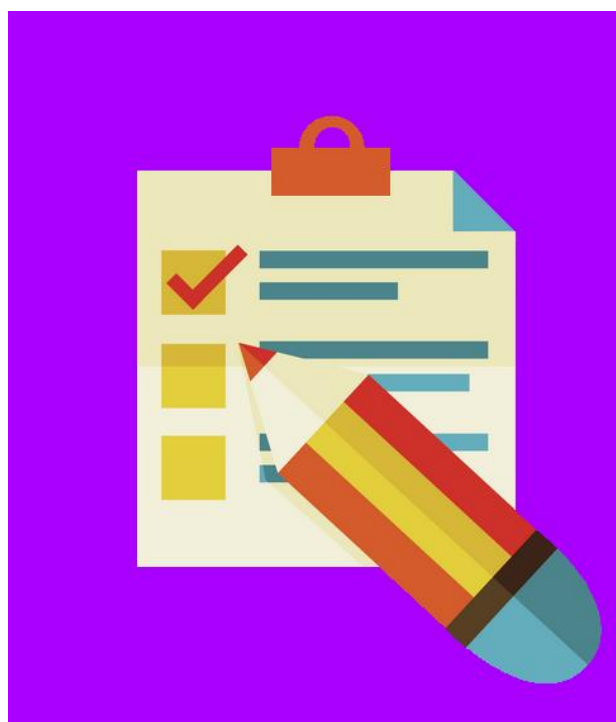


Terrasse extérieur R+4



Espace salon cinéma

EXPERTISE D'USAGE ET DIAGNOSTIC





ORGANISATION D'UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE AVEC LES HABITANTS UZÈS

Pourquoi ?

Le conseil citoyen constate que les habitants se plaignent fréquemment de désagréments tels que la saleté et les dégradations de l'espace public, le manque de poubelles, de bancs, un délabrement général de leur cadre de vie.

Le conseil citoyen décide d'organiser une marche exploratoire afin d'observer les faits, de les enrichir par un recueil de paroles auprès des habitants et par de l'observation, et de les matérialiser par des prises de photos.

Avec quels moyens ?

Le conseil citoyen n'a mobilisé aucun moyen financier pour mener ce diagnostic. Il a communiqué par le bouche à oreilles, par le biais de sa page Facebook et par le café social.

Comment s'y prend-on ?



1. Pendant 1 mois, le conseil citoyen communique par le bouche à oreille le projet de cette marche exploratoire auprès des habitants du quartier. Cette communication informelle lui permet de recueillir de nombreux témoignages.
2. Le conseil citoyen se rend sur une partie du quartier qu'il explore en fonction des témoignages recueillis auprès des habitants le mois précédent. Durant cette marche, il interpelle tout habitant qu'il croise afin de compléter les expériences sur la question.

3. 15 jours plus tard : 2ème marche exploratoire dans l'autre partie du quartier.

4. Le conseil citoyen rédige une note qui rend compte des résultats de ces deux marches exploratoires, en mettant en perspectives observations, paroles des habitants et photos. Cette note inclut des préconisations.

5. La note est transmise au chef de projet politique de la ville et à la mairie.

6. Des techniciens de la collectivité sont conviés à une réunion du conseil citoyen afin de discuter de cette note et des préconisations qu'elle contient.

7. Le conseil citoyen organisera une réunion publique avec les habitants pour leur présenter la démarche et ce qu'elle a permis d'améliorer dans le quartier.

Pour quels résultats ?

Des actions d'amélioration du cadre de vie ont été par la suite menées (mobiliers urbains, végétalisation). Cette initiative a permis de renforcer la visibilité du conseil citoyen au cœur du quartier. Le conseil citoyen a participé à sensibiliser les habitants à l'environnement et à l'amélioration de leur cadre de vie

La clé de la réussite ?

“

Il est important de renouveler une marche exploratoire une fois par an. Cela permet de maintenir le lien avec les habitants, de s'assurer que de nouvelles problématiques ne sont pas apparues, et de constater l'impact de la précédente marche exploratoire.

”

CONT@CT

Page Facebook : Conseil Citoyen Uzès



ORGANISATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

THÉMATIQUE : ÉDUCATION

NÎMES-OUEST

Pourquoi ?

Le conseil se saisit d'un constat : la fermeture d'un collège (et la répartition des jeunes vers un nouveau collège) situé dans le quartier va avoir des incidences qu'il faut anticiper. Ce constat est renforcé par l'expression d'une inquiétude chez les parents d'élèves du quartier.

Avec quels moyens ?

Le conseil citoyen n'a mobilisé aucun moyen financier pour mener ce diagnostic à bien. Il a en revanche mobilisé ses propres compétences ainsi que des personnes ressources (Education Nationale).

Comment s'y prend-on ?

- le conseil citoyen créé un groupe de travail interne thématique, pour travailler autour des inquiétudes des parents liées à la fermeture du collège Diderot.
- Le groupe de travail dégage un certain nombre de problématiques et de questionnements : transport des élèves vers un nouveau collège, nécessité d'un accompagnement éducatif et d'un soutien scolaire renforcés de ces élèves, etc.
- le conseil citoyen interpelle et initie des réunions, rencontres, groupes de travail avec les partenaires : le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération, les chefs d'établissement des deux collèges concernés (celui qui ferme et celui qui accueillera).
- Le conseil citoyen propose à chaque acteur qu'il interpelle d'être associé à une réflexion collective.
- Le conseil citoyen part également à la rencontre de l'association des parents d'élèves, et les principaux de l'ancien et du futur collège d'accueil des élèves.
- Le conseil citoyen se mobilise dans les groupes de travail et comités de pilotage auxquels ces rencontres lui permettent d'être par la suite convié.

Pour quels résultats ?

Le conseil citoyen est parvenu à favoriser une réflexion partenariale à laquelle il a été totalement associé.

Ce travail de réflexion et d'anticipation a favorisé un sentiment d'apaisement et d'éclaircissement pour les parents concernés.

A l'écoute des habitants, le conseil citoyen est resté vigilant face à la persistance de quelques inquiétudes, et à lever ces questionnements en poursuivant l'interpellation des partenaires et en obtenant les réponses aux questions que se posaient les habitants.

Les clés de la réussite

“

Pour être entendu, il faut construire une réflexion argumentée. Il est essentiel d'arriver à interpeler et à mobiliser les acteurs de la politique de la ville. Et le plus important est de ne jamais relâcher les efforts tant que l'initiative ne se concrétise pas

”

CONT@CT

conseilcitoyenouest@gmail.com



RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC SANTÉ NÎMES-EST

Pourquoi ?

Le conseil se saisit d'un constat : il y a de moins en moins de services médicaux présents au sein du quartier, et cette désertification médicale nuit au droit fondamental des habitants d'accéder aux soins. Le conseil citoyen décide d'étayer son constat en réalisant un diagnostic.

Avec quels moyens ?

Le conseil citoyen n'a mobilisé aucun moyen financier pour mener ce diagnostic. Il a investi du temps, s'est appuyé sur l'animateur, et a su mobiliser les ressources locales (sociologues missionnés sur une étude santé par exemple).

Comment s'y prend-on ?

- Réflexion interne au conseil citoyen pour étayer le constat et imaginer des solutions.
- Identification de personnes ressources capables de venir étayer le diagnostic (sociologue, médecin, CODES).
- Invitation des personnes ressources lors des réunions du conseil citoyen pour échanges et débats.
- Recueil de la parole des habitants pour conforter le constat et ses conséquences.
- Rédaction d'un rapport écrit.
- Transmission du rapport à tout acteur susceptible de pouvoir s'en saisir.
- Communication aux habitants lorsque le constat donnera lieu à des réponses.

Pour quels résultats ?

Le conseil citoyen est parvenu à alerter la collectivité.

Il a convaincu le service politique de la ville de faire une focale santé dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de l'Agglomération de Nîmes Métropole.

Le conseil citoyen sera associé à tous les groupes de travail relatifs à la santé.

Les clés de la réussite



Ne baissez jamais les bras avant que votre démarche se soit concrétisée. N'hésitez pas à aller frapper à toutes les portes



Pour retrouver cette initiative en vidéo : cliquez [ici](#)

DES ACTIONS

POUR CREER DU LIEN



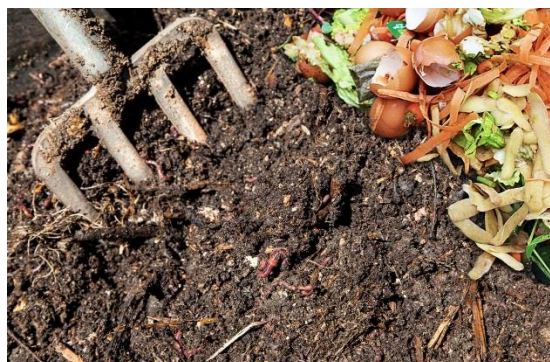
AVEC LES HABITANTS

CRÉATION D'UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

VAUVERT

Pourquoi ?

Les habitants ont exprimé le souhait d'une meilleure gestion des déchets, de leur réduction en volume, la valorisation des déchets biologiques, de lutter contre les dépôts sauvages et pour l'embellissement des espaces extérieurs des résidences.



Avec quels moyens ?

Une subvention de 1400€ accordée dans le cadre de la politique de la ville.

Une mise à disposition des locaux du centre social, et de la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) pour les réunions.

Une mise à disposition du véhicule du centre-social ainsi que des véhicules des conseillers pour les déplacements et visites de sites.

La prise en charge des photocopies par le centre-social.

Comment s'y prend-on ?

1. Montage et rédaction du projet.
2. Recherche des meilleurs lieux pour l'installation des stations de compostage.
3. Recherche de partenariats (bailleurs, ville, communauté de communes, associations, département, ANRU, Région et ADEME etc.), le centre social.
4. Rédaction d'un questionnaire à destination des habitants.

5. Réalisation de l'enquête de terrain en faisant du porte-à-porte avec un groupe de volontaires.

À venir ?

Pour assurer l'appropriation des sites de compostage par les habitants :

Une formation des référents de site est prévue.

La réalisation d'un guide d'utilisation.

La création d'un atelier de compostage avec les habitants et les enfants, présentation des équipements, de leur fonctionnement, informations pratiques et données de science naturelle.

Une communication sous forme d'une réunion publique

L'inauguration des 3 sites de compostage sera une autre occasion de communiquer. L'association d'un Maître composteur sera en charge du suivi et prendra donc le relais de la démarche initiée par le conseil citoyen. Celui-ci restera associé à la sensibilisation, information des habitants.

Une Enquête de satisfaction après la première récolte de compost.

Les clés de la réussite

“

Le temps qui sépare le lancement d'un projet de sa mise en œuvre est parfois long, le risque est alors que les habitants se démobilisent. Il est donc essentiel d'organiser régulièrement de petites manifestations ou de la communication en lien avec le compost pour maintenir la sensibilisation des habitants.

”



OPÉRATION « NETTOYONS NOTRE QUARTIER »

UZÈS

Pourquoi ?

Le conseil citoyen constate que les habitants se plaignent fréquemment d'un cadre de vie délabré. Il décide donc d'organiser une marche exploratoire afin de constater les faits, de les enrichir par un recueil de paroles auprès des habitants et par de l'observation, et de les matérialiser par des prises de photos (voir ci-dessus).

Suite au diagnostic que le conseil citoyen est parvenu à faire remonter à la collectivité, des actions d'amélioration du cadre de vie urbain ont été menées : végétalisation, pose et décoration de mobilier urbain, et l'organisation d'une action trimestrielle « nettoyons notre quartier ».

Avec quels moyens ?

L'opération en soi n'a pas nécessité de soutien financier. En revanche, impliquer les habitants d'un quartier dans son nettoyage, doit s'inscrire dans un ensemble d'actions cohérentes et complémentaires d'amélioration du cadre de vie.

La collectivité a donc financé certaines actions (végétalisation du quartier avec l'achat de plantes) ou le remplacement du grillage de l'école. Elle a renforcé la fréquence d'intervention de son service espaces verts (élagage et tonte des pelouses plus réguliers). Elle a également sécurisé les jeux de l'aire de jeux pour enfants, et devrait prochainement remplacer certaines installations ludiques vétustes. La ville a remplacé le grillage défectueux de l'école maternelle.

S'agissant de l'opération « nettoyons notre quartier », le conseil citoyen a utilisé le bouche à oreille et sa page Facebook pour communiquer auprès des habitants.

Comment s'y prend-on ?

1. Sensibilisation des habitants à la question du cadre de vie.
2. Organisation et préparation en interne du conseil citoyen (quand ? où ? Comment ?).
3. Communication auprès des habitants.
4. Communication et valorisation de l'action une fois terminée.
5. Renouvellement régulier de cette action (une fois par trimestre).

Pour quels résultats ?



Les habitants ayant constaté que leur parole avait donné lieu à des réponses (végétalisation, mobilier urbain, etc.), se sont à leur tour impliqués dans l'opération.

Les clés de la réussite



Mobiliser et sensibiliser les habitants pour enrichir les conclusions permet de tisser des liens avec les habitants. Mais pour que ce lien se maintienne, il faut apporter des réponses aux habitants, les informer de ce que le conseil citoyen a fait de ces paroles, et dans l'idéal de ce qu'il a obtenu.



CONT@CT

Conseil Citoyen Uzès



EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT DU QUARTIER

PONT-SAINT-ESPRIT

Pourquoi ?

Le conseil citoyen part du constat que le quartier manque de végétation ce qui lui donne une allure plutôt triste, et de manière plus globale, le quartier manque d'entretien. Le conseil citoyen décide de mener une action d'embellissement du quartier en impliquant les habitants dans son fleurissant.

Avec quels moyens ?

Les pots de fleurs sont financés par le biais de crédits accordés dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville.

Le temps investi pour aller à la rencontre des habitants.

Comment s'y prend-on ?

1. Recherche de financements : le conseil citoyen soumet une demande de financement dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville et obtient les fonds.
2. Communication : les membres du conseil citoyen entretiennent une relation de proximité avec de nombreux habitants du quartier, les côtoyant régulièrement, étant eux-mêmes habitants du quartier. Ils vont donc à la rencontre des habitants (porte-à-porte), interpellation dans la rue, en leur proposant d'installer sur leur perron ou à leur fenêtre un pot de fleur ou une jardinière (au choix).
3. Le conseil citoyen investit également dans des plantes qui viennent végétaliser les contours d'une fontaine centrale dans le quartier.

Pour quels résultats ?



30 habitants ont bénéficié d'un pot de fleur ou d'une jardinière, donc 30 logements ont été végétalisés.

Les habitants qui en ont bénéficié sont ravis car ils admettent qu'ils ne l'auraient pas fait d'eux-mêmes pour deux principales raisons : manque de moyens financiers, et ils n'en auraient pas eu l'idée.

Les autres habitants expriment leur contentement de voir leur quartier embelli et de nombreux habitants souhaiteraient un renouvellement de l'action, pour bénéficier à leur tour de plantes.

Les clés de la réussite ?



Imaginer des actions qui touchent directement les habitants dans leur quotidien et qui permettent ainsi de créer et renforcer le lien entre un conseil citoyen et les habitants.





CRÉATION D'UNE BOÎTE À LIRE SAINT-GILLES

Pourquoi ?

Le conseil citoyen nouvellement constitué cherchait une action à mener qui permettrait à la fois de souder le groupe naissant, et à se faire connaître des habitants.

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Cette action permettait donc au conseil citoyen de mener une action qui privilégie l'accès à la culture.

Avec quels moyens ?

La ville a financé la boîte à lire. Elle a également mis ses techniciens à disposition du conseil citoyen pour réfléchir collectivement aux conditions de réalisation de cette action.

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen pour imaginer comment installer la boîte à lire, l'endroit approprié, anticiper la communication, et identifier la personne ressource à la ville.
2. De nombreuses rencontres avec les techniciens de la ville pour cadrer les contours du projet et définir les conditions de sa réalisation.
3. Rechercher les livres à poser dans la boîte.
4. Communiquer auprès des habitants sur le projet à venir.
5. Communiquer le jour de son inauguration, en faisant appel à un conteur pour rendre l'événement plus attractif pour les habitants (organisation d'une balade contée).
6. Veiller par la suite à l'entretien et à l'alimentation de cette boîte à lire.

Pour quels résultats ?



De nombreux habitants étaient présents lors de son inauguration.

La boîte à lire fonctionne, l'installation de nouvelles boîtes à lire est envisagée.



La boîte à lire du conseil citoyen de Saint-Gilles

Découvrez l'initiative en vidéo En cliquant [ici](#)

CONT@CT

conseilcitoyen.saintgilles@gmail.com



ORGANISATION D'UNE JOURNÉE LUDIQUE POUR LES ENFANTS SUR LE THÈME DES OEUFS ALÈS TAMARIS

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

Le conseil citoyen constate un manque d'offre en direction de la jeunesse. Il existe peu d'associations, pas d'association de parents d'élèves, aucune aire de jeux pour les jeunes et les enfants. Les habitants exprimaient des attentes et des projets. Parmi les projets initiés par le conseil citoyen, celui d'organiser diverses activités et événements autour des œufs à Pâques.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen pour imaginer quelle action organiser.
2. Présentation du projet devant la commission FPH.
3. Anticipation des achats et du « qui fait quoi ».
4. Anticipation des conditions d'assurance et de sécurité pour organiser des activités dans les lieux publics.
5. Communication auprès des habitants.
6. Animation des activités.

Pour quels résultats ?



Les activités des vacances de Pâques ont mobilisé une centaine d'enfants.

Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

Le conseil citoyen a finalement organisé la décoration d'œufs, la dégustation d'une omelette géante et une très joyeuse chasse aux chocolats sur la pelouse du terrain de football. Cette journée a réuni une centaine d'enfants

Le conseil citoyen a répondu à un besoin de la population, consolidant ainsi la relation de confiance avec les habitants.



ORGANISATION ET ANIMATION D'UNE FÊTE DE QUARTIER ALÈS CÉVENNES

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

La fête de quartier est un événement très attendu par les habitants. Une année, elle ne s'est pas déroulée comme les habitants le souhaitent, créant déception et frustration. Le conseil citoyen a capté ce besoin insatisfait et a décidé d'y apporter une réponse en organisant une nouvelle fête en octobre 2016.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen pour imaginer quelle action organiser.
2. Présentation du projet devant la commission FPH.
3. Anticipation des achats et du « qui fait quoi ».
4. Anticipation des conditions d'assurance et de sécurité pour organiser des activités dans les lieux publics.
5. Travail en lien étroit avec les associations de quartier et les acteurs locaux.
6. Communication auprès des habitants.
7. Animation de la journée.

Pour quels résultats ?

Le conseil citoyen a finalement organisé cette journée autour de la mise à disposition de jeux gonflables, de promenades à poney, d'un stand maquillage animée par une association locale, d'un concours de boules, d'un spectacle de contes animé par un membre du conseil citoyen.

La journée a capté 250 enfants et leurs familles. Les enfants et les familles ont exprimé leur large satisfaction.



Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

Ce type d'événement concourt à :

- mieux faire connaître le conseil citoyen
- créer du lien avec les habitants,
- répondre à un besoin
- conforter le conseil citoyen comme acteur ressource.



ANIMATION ARTISTIQUE ET INTERGENERATIONNELLE

Quand le tricot recouvre le mobilier urbain

ALÈS CENTRE-VILLE

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

A l'occasion d'une banale conversation entre un membre du conseil citoyen et une éducatrice d'un institut médico-éducatif amateur de tricot, l'idée est lancée d'organiser une animation qui vise à recouvrir le mobilier urbain d'une place de tricot durant une semaine. L'action visait à encourager la cohésion sociale, la rencontre intergénérationnelle.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Le projet étant partenarial, la ville y a contribué en mettant son service technique à disposition, ainsi que l'institut médico-éducatif

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen pour imaginer quelle action organiser.
2. Présentation du projet devant la commission FPH.
3. Prise de contact avec les différents partenaires du projet.
4. Demande d'autorisation pour l'organisation d'une action artistique dans l'espace public.
5. Communication auprès des habitants.
6. Animation et accompagnement des tricoteuses.

Pour quels résultats ?

Des dizaines de tricoteuses ont participé à cette semaine d'action. Parmi elles, des habitantes, des retraitées de deux EHPAD, des membres du foyer occupationnel...

Le personnel municipal est intervenu pour le montage dans les arbres avec une nacelle.



Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

Ce type d'événement concourt à :

- mieux faire connaître le conseil citoyen
- créer du lien avec les habitants,
- à créer du lien avec les acteurs locaux et les partenaires.
- conforter le conseil citoyen comme acteur ressource.



Le Conseil citoyen a permis la mise en relation des acteurs





MOBILIER URBAIN ALÈS PRÈS SAINT-JEAN

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

Les membres des conseils citoyens sont également des usagers de leur propre quartier. Le conseil citoyen a constaté qu'il manquait du mobilier urbain à certains endroits de leur quartier. « Ici, l'été, chacun sort sa chaise pour prendre l'air. Un banc, ça manquait aux habitants depuis des années ». Le conseil citoyen décide donc de soumettre à la commission FPH le projet d'installation d'un banc ombragé.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen valider la soumission d'un projet de banc à la commission du FPH.
2. Prise de contact avec une association spécialiste de la construction participative dans l'espace public.
3. Repérage avec l'architecte de l'association, des habitudes de vie des habitants et des usages de l'espace publics pour identifier le meilleur endroit pour installer le mobilier urbain.
4. Réalisation du meuble.
5. Communiquer auprès des habitants.

Pour quels résultats ?



Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

C'est finalement un banc-table, en acier et pin douglas, qui a été choisi. Cinq personnes réalisées, bâti et installé ce mobilier, ce qui aura donc mobilisé une belle chaîne d'acteurs. Quelques mois plus tard, une pergola était ajoutée.

“

Multi-usages, choisi, et co-construit par des habitants, le banc de la place d'Alembert est vraiment plus qu'un objet de mobilier urbain !

”



PROJET ARTISTIQUE AUTOUR DES REPRÉSENTATIONS DES JEUNES SUR LEUR QUARTIER ALÈS RIVE DROITE

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

Le conseil citoyen avait envie de développer une action qui favorise une démarche artistique de la jeunesse autour de l'image qu'elle a de son quartier. Il décide donc d'initier une action qui invite le jeune public à traduire l'image qu'il a de son quartier à travers une œuvre artistique de son choix.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Comment s'y prend-on ?

1. Réflexion collective au sein du conseil citoyen valider la soumission d'un projet de banc à la commission du FPH.
2. Soumission du projet à la commission FPH.
3. De nombreuses rencontres avec différents partenaires (associatifs, éducation nationale, médico-social), pour favoriser l'expression d'une jeunesse plurielle. .
4. Communiquer auprès des habitants sur le projet à venir.
5. Valoriser le résultat de l'action.

Pour quels résultats ?



Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

Près de 200 enfants et jeunes ont été mobilisés dont 8 classes d'école, et 18 jeunes d'un institut médico-éducatif. Ces derniers ont collecté des déchets dans les rues pour réaliser un Phénix (photo ci-dessus). Les écoliers ont arpenté les rues munis d'un appareil photo. Ils ont présenté une photo chacun, de ce qu'ils voyaient et avaient envie de montrer de leur quartier. Une grande exposition le temps d'un week-end à la Bourse du Travail d'Alès, en avril 2016, a ensuite attiré près de 200 visiteurs.

“

En imaginant ce projet artistique, c'est bien un rôle de fédérateur pour réunir les micro-quartiers, que le conseil citoyen a joué

”



ORGANISATION D'UN ATELIER ESTIME DE SOI POUR LES FEMMES ISOLEES ANDUZE

* Extrait du journal *l'Echo de nos quartiers*

Pourquoi ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Avec quels moyens ?

La collectivité d'Alès Agglomération a confié aux conseils citoyens (6 en tout), la gestion du Fond de Participation des Habitants (FPH). Chaque conseil citoyen dispose de 3000 € par an, à raison d'un montant maximal de 500 € par projet. Les projets peuvent être directement initiés par le conseil citoyen, ou par des habitants. Lorsqu'il s'agit d'habitants, c'est le conseil citoyen qui présente et soutient le projet auprès de la commission FPH.

Comment s'y prend-on ?

1. Réfléchir collective au sein du conseil citoyen valider la soumission du projet à la commission du FPH.
2. Soumettre le projet à la commission FPH.
3. Rencontrer l'association chargée d'animer ces ateliers.
4. Rechercher un lieu.
5. Communiquer auprès des habitants sur le projet à venir.
6. Valoriser le résultat de l'action.

Pour quels résultats ?



Photo extraite du journal *les Echos de Nos quartiers*

Une socio-esthéticienne a accompagné une douzaine d'habitantes lors de deux ateliers de 3 h. Elles ont abordé colorimétrie, morpho-silhouette, morpho-visage et maquillage. Cet atelier a permis aux participantes un vrai travail en profondeur sur l'estime et l'affirmation de soi.

“

C'était plus qu'une simple mallette à maquillage. Les participantes en parlent encore, et sont toutes prêtes à renouveler l'expérience !

”

LA RELATION CONSEIL CITOYEN



COLLECTIVITÉ



UN CONSEIL CITOYEN D'AGGLOMÉRATION EN CHARGE DE LA GESTION DU FOND DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH) ALÈS / ANDUZE

Pourquoi ?

Dès la mise en place de ses conseils citoyens, La Collectivité a tenu à les impliquer dans la politique de la ville. Elle décide donc de confier l'animation du Fond de Participation des Habitants (FPH) aux conseils citoyens à qui elle demande de créer un « conseil citoyen d'agglomération », composé de deux représentants de chacun des 6 conseils citoyens.

Avec quels moyens ?

Le montant d'un projet ne peut pas excéder 500 € et chaque conseil citoyen peut financer jusqu'à 3000 € de projets par an, porté par lui-même ou par des habitants de son quartier.

Comment s'y prend-on ?

La mission de ce conseil citoyen d'agglomération est d'attribuer les aides du FPH aux projets qui lui sont soumis. En d'autres termes, le conseil citoyen d'agglomération devient le comité de suivi du FPH. L'agglomération d'Alès confie par ailleurs l'animation et le portage financier de ce FPH à la fédération départementale des centres sociaux.

Chaque conseil citoyen peut soumettre au comité de suivi du FPH ses propres projets, ou ceux que proposent les habitants de son quartier. Le montant d'un projet ne peut pas excéder 500 € et chaque conseil citoyen peut financer jusqu'à 3000 € de projets par an. Il est bien entendu que lorsque qu'un conseil citoyen soumet son projet, il ne participe pas à son évaluation, et se met en retrait du débat. La fédération départementale des centres sociaux anime et cadre les débats, mais ne prend pas position dans les choix retenus de projets financés.

A partir de 2017, le conseil d'agglomération a élaboré un référentiel d'évaluation des projets soumis. Tout projet doit nécessairement impliquer des habitants, induire de la participation. Les conseils citoyens s'entendent alors sur une dizaine d'indicateurs tels que le nombre d'heures de participation des habitants, le nombre de bénévoles impliqués, la capacité du porteur de projet à clarifier la manière dont son projet sert la participation des habitants, etc.

Ce conseil citoyen d'Agglomération est épaulé par un médiateur agent de la collectivité.

Pour quels résultats ?

Entre sa création et la fin de l'année 2017, le conseil citoyen d'agglomération a ainsi attribué 16 000 € répartis sur 45 projets. Cette mission confiée aux conseils citoyens leur a permis d'accroître leur propre pouvoir d'agir, et de bâtir leur rôle de relais auprès des habitants.

Tous les comptes rendus de ces commissions FPH sont intégralement retranscrits et mis en ligne, à la disposition de tous.

Pour consulter le règlement de fonctionnement du FPH de l'agglomération d'Alès: cliquez [ici](#)

Pour consulter ces comptes rendus : cliquez [ici](#)



CRÉATION D'UN COMITÉ PARTENARIAL DE SUIVI DU CONSEIL CITOYEN BAGNOLS-SUR-CÈZE

Pourquoi ?

Dès l'origine, l'équipe projet locale de la Politique de la ville a considéré le conseil citoyen comme un collectif force de propositions, comme un « outil d'expression, favorisant la démocratie dans les quartiers ». Pour le centre social, le conseil citoyen représentait également l'occasion d'une mise en pratique des préceptes de l'empowerment ayant pour but de favoriser l'émergence du pouvoir d'agir chez les habitants. Cette posture, fortement appuyée par les élus municipaux, a rapidement favorisé une coopération fondée sur l'ajustement réciproque.

Comment s'y prend-on ?

L'équipe projet a facilité l'émergence d'un collectif structuré, apte à développer des réflexions et des actions. La présence attentive du conseil citoyen au cœur du quartier, lui a permis de formuler des constats que la ville a pris en compte, et qui a incité la collectivité à impliquer plus largement le conseil citoyen dans divers projets du contrat de ville :

- participation aux marches exploratoires dans le cadre de la GUP ;
- implication dans le projet ANRU dans le cadre duquel le conseil citoyen est chargé d'organiser des rencontres entre la sociologue et des habitants ;
- délégation d'une étude qualitative auprès des habitants pour identifier des besoins dans le cadre d'un projet autour de la liaison entre les quartiers ;
- participation à la commission emploi avec une association du conseil citoyen à des actions de type ateliers-repas, plateforme emploi ;

- participation à la commission éducation, le conseil citoyen s'impliquant dans l'animation d'un atelier d'apprentissage de la langue française.

Pour élargir cette dynamique de coopération, l'idée a été émise de mettre en place un espace de rencontres régulières partenariales autour et avec le conseil citoyen.

Pour quels résultats ?

Ce comité de suivi est mensuel. Il réunit

- le chef de projet, le conseil départemental,
- l'élu à la politique de la ville,
- le délégué de préfet,
- tout autre partenaire du contrat de ville invité lorsqu'un sujet le concerne.

Ce comité a pour fonction de transmettre de l'information et les actualités de chacun, de débattre collectivement des projets du conseil citoyen, ou des projets dans lesquels les autres participants de ce comité imaginent pouvoir impliquer le conseil citoyen.

Le comité de suivi constitue ainsi un lieu de synthèse et de régulation qui s'avère très utile dans la valorisation de l'action (finalement très étendue) du conseil citoyen, mais aussi dans la prévention de dysfonctionnements dans la relation pouvoir public / conseil citoyen.

CONT@CT

conseilcitoyen30@outlook.fr



LA MISE EN LIGNE DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU FPH : UNE MINE D'INFORMATIONS SUR LA REALISATION DE PROJETS CITOYENS ALÈS & ANDUZE

Pourquoi ?

Depuis le démarrage des conseils citoyens l'agglomération d'Alès qui en compte 6 (Alès : 5 et Anduze : 1), conçoit l'émergence de cette nouvelle instance participative comme une plus-value pour la dynamique locale. Elle décide donc de lui confier la gestion du Fond de Participation des Habitants. Pour asseoir encore davantage la place de ses conseils citoyens, l'Agglomération dédie une page de son site internet aux conseils citoyens. Nous y trouvons toutes les informations concernant les conseils citoyens, et notamment les compte rendus de toutes les réunions du conseil citoyen d'agglomération qui discute et qui choisissent les projets citoyens à financer.

Comment s'y prend-on ?

- La collectivité dédie un médiateur citoyenneté à l'appui des conseils citoyens.
- Lors des commissions du FPH, le médiateur prend note de tous les échanges ;
- suite à la commission le médiateur rédige un compte rendu et le transmet aux membres de la commission pour validation ;
- Une fois collectivement validé ce compte rendu est déposé en ligne de manière à ce que tout utilisateur du site internet puisse le consulter ;

Pour quels résultats ?

Les habitants peuvent découvrir les projets soutenus par les conseils citoyens et mieux comprendre son rôle

Les autres conseils citoyens peuvent venir s'inspirer des projets financés par la commission

Les conseils citoyens peuvent venir découvrir comment fonctionne un FPH

Une telle page favorise la visibilité et la reconnaissance des conseils citoyens, l'interconnaissance entre conseils citoyens d'un même territoire. Elle assure également la mémoire du collectif pour les nouveaux arrivants dans les conseils citoyens ou dans la commission.

MENU ALES.FR

Comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens 2018

Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Octobre 2018 (PDF - 1,11 Mo)	Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Septembre 2018 (PDF - 802 Ko)
Cliquez ici Écoutez	Cliquez ici Écoutez
Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Juin 2018 (PDF - 4,06 Mo)	Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Mai 2018 (PDF - 3 Mo)
Cliquez ici Écoutez	Cliquez ici Écoutez
Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Avril 2018 (PDF - 2 Mo)	Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Mars 2018 (PDF - 2 Mo)
Cliquez ici Écoutez	Cliquez ici Écoutez
Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Février 2018 (PDF - 1 Mo)	Téléchargez les comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens - Janvier 2018 (PDF - 610 Ko)
Cliquez ici Écoutez	Cliquez ici Écoutez

Comptes-rendus de réunion des Conseils Citoyens 2017

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

Pour accéder à la page : cliquez [ici](#)

Pour accéder à un compte-rendu : cliquez [ici](#)

CONT@CT

conseilcitoyen30@outlook.fr

LES UTILS

DU CENTRE DE RESSOURCES

Notre centre régional de ressources en politique de la ville et cohésion territoriale vient en appui des conseils citoyens

Chaque année la DDCS du Gard finance le centre de ressources Villes & Territoires pour mener des actions de soutien aux conseils citoyens. Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous permettront d'accéder aux différents outils conçus par Ville & Territoires pour appuyer les conseils citoyens dans leur fonctionnement.

VIDÉOS

qui présentent les initiatives des conseils citoyens

Attractive et populaire, la vidéo est devenue un incontournable outil de communication et de transmission d'informations. Nous utilisons désormais la vidéo pour mettre en valeur des initiatives menées par les conseils citoyens de la région.



Le journal des conseils citoyens : un outil de communication proche des habitants (Alès, Anduze, Gard)

c'est [ICI](#)



Un conseil citoyen qui passe du constat à l'action : diagnostic santé (Nîmes, Gard)

c'est [ICI](#)



Créer une boîte à lire (Saint-Gilles, Gard)

c'est [ICI](#)



Un conseil citoyen et une ville qui coopèrent (Bédarieux Hérault)

c'est [ICI](#)



Construire, formaliser, communiquer son expertise d'usage (Lunel, Hérault)

c'est [ICI](#)



Créer de la convivialité pour recueillir la parole (Agde, Hérault)

c'est [ICI](#)

VIDÉOS

qui expliquent ce que sont et font les conseils citoyens

Simple d'accès et captivante, la vidéo est outil pédagogique efficace. Nous avons utilisé la vidéo pour expliquer qui sont les conseils citoyens dans leur rôle et leur fonctionnement. Nous avons également créé des guides d'animation pour que ces films puissent servir de base d'animation (rencontres et débat) pour les conseils citoyens.

Lors des 2ème rentrées citoyennes de l'Hérault nous avons donné la parole à des conseiller(e)s citoyen(ne)s qui nous expliquent très simplement ce que sont les conseils citoyens :



C'est quoi ? c'est [ICI](#)



Qu'est-ce qu'on y fabrique ? c'est [ICI](#)



Des difficultés ? Leurs solutions ! c'est

[ICI](#)



La satisfaction d'en être c'est [ICI](#)

En 2017 Villes & Territoires est allé à la rencontre de tous les conseils citoyens du Gard et a produit un film intitulé *Les conseils citoyens en questions*, diffusé en 3 parties films :



quel est son rôle ? c'est [ICI](#)



Comment fonctionne-t-il ? c'est [ICI](#)



Comment agit-il ? c'est [ICI](#)



Les livrets pédagogiques vous guident pour mener des débats entre membres, ou avec des habitants, des élus, etc. c'est [ICI](#) (descendez dans la page du site pour trouver les films et les livrets).

FORMATIONS

Renforcer la connaissance, proposer des outils méthodologiques aux conseils citoyens

Chaque année la DDCS finance des formations imaginées et animées par le centre de ressources dont l'objectif est d'enrichir la connaissance sur la politique de la ville, et de proposer des outils méthodologiques (pour aller à la rencontre des habitants, pour réaliser des diagnostics, etc.).

D'enrichir la connaissance que les conseils citoyens ont de la politique de la ville

Formation sur la gestion urbaine de proximité (GUP), quelle place pour les conseils citoyens ?



c'est **ICI** et **ICI**

Formation sur l'accès à la culture : comment les conseils citoyens peuvent-ils y contribuer ?



c'est **ICI**

Formation sur le soutien à la parentalité : mieux connaître les partenaires de votre contrat de ville.



c'est **ICI**

D'apporter des outils de méthode de terrain et d'expertise



c'est **ICI**

Nous avons animé un cycle de formation au recueil, à l'analyse et à la transmission de la parole des habitants auquel les conseils citoyens du Gard et de l'Hérault étaient conviés. Pour plus de supports de formation contactez-nous.



c'est **ICI**

Sur la base d'exemples concrets et simple, Villes & Territoires vous propose un guide vous aidant à organiser une enquête auprès des habitants en croisant recueil de parole et la cartographie participative.

actu' CONSEILS CITOYENS

Retrouvez toutes les actualités de nos actions en faveur des conseils citoyens (documentation, documents de formation, actualités et actions à venir) sur notre site dans l'onglet « nos actions », rubrique « participation – conseils citoyens »

www.villesetterritoireslr.fr

CONTACT

Villes et Territoires

04.67.07.02.38

caroline.moulin@villesetterritoireslr.fr